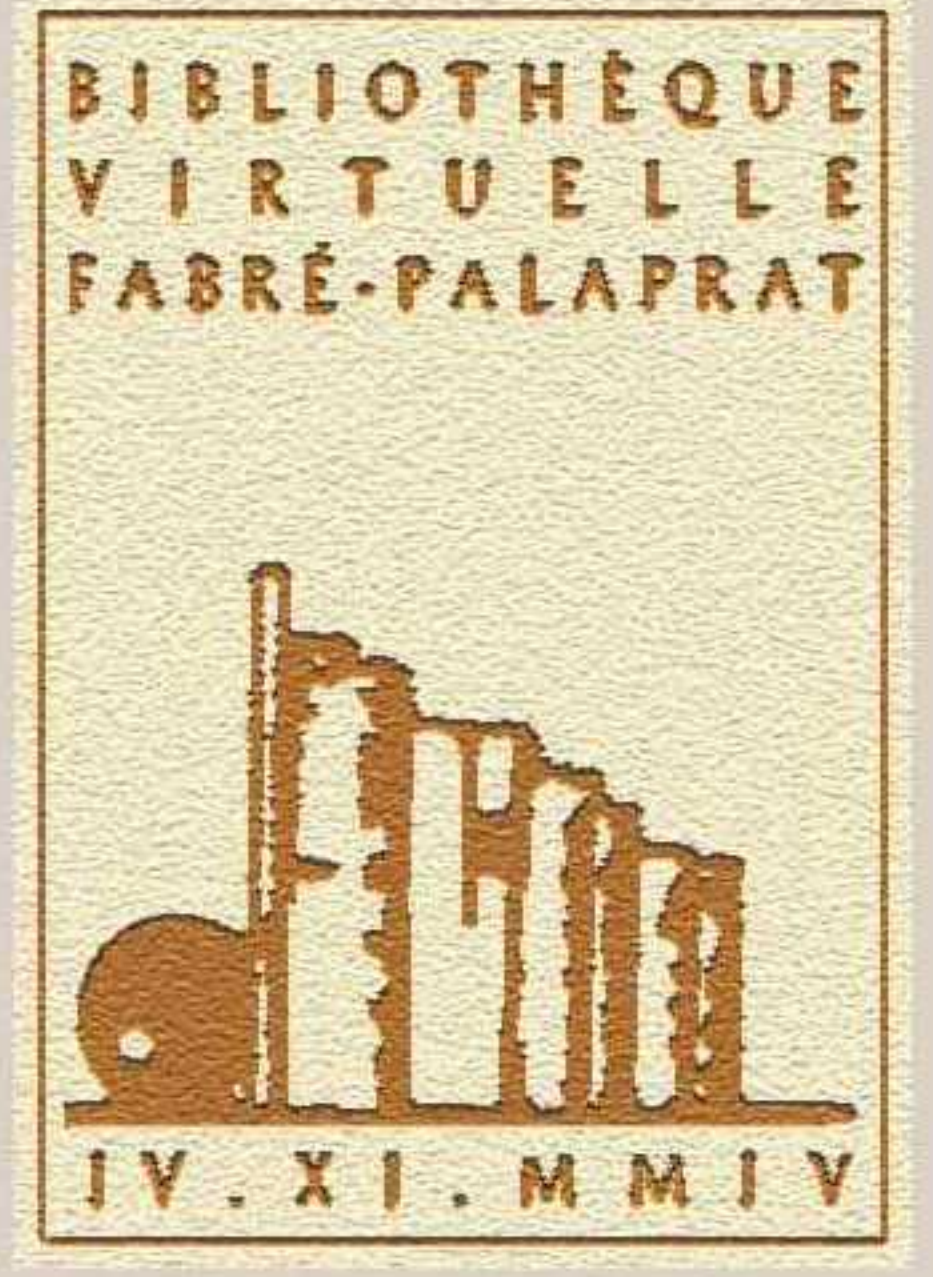
BIBLIOTHÈQUE
VIRTUELLE
FABRÉ-PALAPRAT
IV.XI.MMIV

EPITRE

DU

SOUVERAIN PONTIFE ET PATRIARCHE

de la

RELIGION CHRÉTIENNE

Catholique-Primitive,

A

M. l'Archevêque de Paris.

PARIS,

CHEZ { LADVOCAT, Libraire, Palais-Royal, N° 20.
DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, N° 182.
LE DOYEN, Libraire, Palais-Royal, N° 33.

1831.

N° 1314.

Extrait des Actes des Apôtres, an 1831.

Epistola BERNARDI-RAYMUNDI, *Apostoli, ad* HYACINTHUM.

BERNARD-RAYMOND,

Par la grace de Dieu et les suffrages de mes Frères, Souverain-Pontife et Patriarche de la Sainte Eglise Chrétienne, Catholique et Apostolique, successeur du Très-Saint-Père et Apôtre, Souverain-Pontife et Patriarche JEAN;

A mon très-cher Frère HYACINTHE, Archevêque du diocèse de Paris, dans la communion de l'Eglise Catholique Romaine,

Salut et bénédiction en Notre-Seigneur JÉSUS LE CHRIST.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

J'AI reçu la petite missive, en forme de pamphlet, que certaine charité chrétienne a bien voulu me faire adresser par ses pieux anonymes.

Comme la même charité ne laisse point ignorer, ou se permet de supposer que vous avez daigné ne pas désap-

prouver le contenu de cet écrit, j'ai cru qu'il ne m'était pas permis de garder le silence, et que, sans parler de la crainte de passer à vos yeux pour un homme impoli, ou pour un ingrat, et quels que soient d'ailleurs mon embarras et ma gaucherie lorsqu'il faut que je prenne la plume, j'ai cru, dis-je, qu'il était de mon devoir de vous prier d'agréer mes sincères remercîmens pour le tendre intérêt spirituel que me témoigne votre Grandeur, en supposant toutefois que, dans cette circonstance, on ne puisse appliquer à la charité des missionnaires les paroles de l'Ecriture, qu'on n'appliquera jamais à la vôtre : *Mentita est iniquitas sibi.*

Quoi qu'il en puisse être, je n'en suis pas moins flatté de croire ou de supposer à mon tour que, dans votre sollicitude pastorale, me traitant comme un de ces oracles de l'Église (1), agonisant et sans connaissance, dont l'abjuration, obtenue même après sa mort, pourrait faire un certain bruit, vous avez bien voulu penser un instant au salut d'un homme obscur, simple, sans influence aucune, d'une existence civile infiniment modeste, d'ailleurs assez bien portant, qui ne se serait jamais douté qu'il pût avoir l'honneur de fixer les regards de qui que ce soit, et, surtout, que Monseigneur l'archevêque de Paris portât un jour son attention sur la tiare patriarchale que la grace de l'Esprit-Saint, dans les vues impénétrables de ses décrets éternels, a placée sur ma tête, malgré mon infériorité, mon peu de goût pour les honneurs et mon amour pour l'égalité évangélique.

Puisque, dans cette supposition, vous connaissez nécessairement quel est le degré hiérarchique de l'autorité

---

(1) M. l'évêque de Blois, par exemple.

religieuse dont je suis investi, tout indigne que j'en suis, autorité qualifiée par les vôtres de *schismatique*, si cela ne va pas plus loin; et que vous connaissez, par conséquent, quels sont mes rapports avec le Saint-Esprit, que nous avons reçu de la même manière, vous et moi, quoique par des voies différentes, je prendrai la liberté de vous entretenir sans façon, avec la bonhomie, la simplicité pastorale et le langage franc, sans apprêt ni recherche, d'un homme du bon vieux temps, étranger au monde, à ses intrigues et à ses usages, qui ne sait dire que ce qu'il pense, et qui pense tout ce qu'il dit; en un mot, ainsi que doivent le faire deux pontifes animés du même Saint-Esprit, lequel étant seul et unique, et n'ayant et ne pouvant avoir qu'une volonté, une et indivisible, ne voudrait certainement pas s'exposer à être taxé d'inconséquent ou de brouillon, en soufflant à la fois le chaud et le froid, en soutenant le pour et le contre, ce qui serait passablement scandaleux, et me paraît impossible.

Je vous dirai donc, pour couper court à tous préambules, complimens et réflexions, qui me paraissent inutiles dans le cas présent, je vous dirai, qu'attendu qu'entre Monseigneurs il n'y a pas lieu de se gêner, et que, dans les démarches dont je suis l'objet, vous n'auriez pu, en somme, ainsi que je l'ai supposé, avoir pour but que de ramener à Dieu une ame que vous eussiez cru égarée, et de la rappeler charitablement à un culte très-vénérable, je n'en doute point, que son parrain lui a imposé sans l'avoir consultée, mais dont, plus tard, elle a cru devoir abandonner les doctrines, pour s'attacher à un système religieux, que les lumières de sa raison lui ont présenté comme plus digne de son respect, il eût été, je pense,

plus simple ou de m'inviter à aller vous voir, ou de prendre la peine de me faire votre visite. Nous nous serions expliqués loyalement et en bons frères. Peut-être m'auriez-vous converti ! peut-être aurais-je eu le bonheur de vous rendre à la foi primitive ! peut-être aussi nous serions-nous battus les flancs pour rien ! mais, du moins, nous eussions fait connaissance; et, au lieu de rester exposés à tremper notre plume dans du fiel, ce dont le ciel nous préserve ! nous fussions-nous bornés, l'un et l'autre ; à l'arme inoffensive du goupillon ; ce qui eût été plus édifiant, et eût, je ne saurais en douter, servi plus efficacement à tempérer le diabolisme originel dont (ainsi que l'enseigne votre Eglise, et comme vous le savez), la gourmandise de nos premiers parens a, bien par notre faute, rempli plus ou moins votre cœur, le mien et celui de tant d'autres, pour que, par la miséricorde et la toute justice de Dieu, la géhenne, vengeresse d'un si horrible forfait que nous n'avons pas commis, et qui doit nous damner éternellement, soit changée, au moins pour quelques-uns, en chants d'allégresse perpétuelle, par le sang précieux de son fils unique, lequel, pour être aussi ancien que son père, n'en a pas moins été engendré par lui, pour être fait homme, mourir sur une croix, effacer radicalement jusqu'à la dernière trace d'une tache infinie, qui toutefois ne peut être lavée que par l'eau du baptême; enfin, pour détourner de nous les foudres dont, en son amour infini, Dieu-Fils nous menace, en sa qualité de Dieu-Père, et pour nous ouvrir, en sa qualité de Fils, le très-saint paradis que cependant nul n'obtiendra que par la pénitence et l'absolution, ou par la contrition parfaite, selon un mystère incompréhensible, que vous et vos grands théologiens

comprenez mieux que moi, et qu'il est, conséquemment, inutile que je vous explique.

Au surplus, ce n'est pas pour un oubli de formes et de politesse, ou autres peccadilles de cette espèce, que j'irai vous chercher noise : je suis, d'ailleurs, trop bon homme et trop bon chrétien pour ne point passer condamnation sur toutes ces petites choses dont, je l'avoue sans rougir, je n'ai pu m'empêcher de rire, et dont je ris encore bien cordialement : et, certes, ce n'est pas lorsque je vous dois un aussi heureux mouvement d'entrailles, que je serais assez sot pour aller perdre, auprès de vous, quelques parcelles de ma bonne humeur.

Je prendrai cependant la liberté de vous demander comment il se pourrait que, sortant du cercle de votre juridiction épiscopale, il vous soit passé par la tête de faire un saut dans le cercle de la juridiction patriarchale ?

Y aurait-t-il eu de ma part, ou de la part des miens, quelque signe de coupable provocation ?... Eh ! pourquoi donc, s'il vous plaît, vous aurions-nous attaqué plutôt que les vénérables chefs des Églises luthérienne, calviniste, israélite, mahométane, saint-simonienne, et de tant d'autres dont nous respectons la croyance, de la même manière que nous entendons qu'on respecte la nôtre ?

Tranquille sur ma chaire pontifico-patriarchale, paissant bonnement les ouailles qui se présentent à mon bercail et se confient à ma houlette, je vous le déclare, très-cher frère Hyacinthe, jamais je n'aurais eu la pensée qu'il me fût permis d'aller quereller mon voisin, de ce qu'à l'exemple du charbonnier qui se croit maître chez lui, il juge à propos de faire brouter une herbe arrosée ou non des

pleurs si amers de saint Pierre, de par le même droit que j'ai de faire brouter un pâturage qu'ont fécondé les larmes de l'amour fraternel, et qui me rappelle la fidélité inébranlable et l'inaltérable charité de notre premier pasteur, l'apôtre saint Jean.

Pardon, très-cher frère : mais en cela, votre conduite n'annoncerait pas, du moins je le présume, que nous eussions sucé le même lait, ou, si nous l'avons sucé, il faut convenir qu'il n'a point profité également à l'un et à l'autre. Dieu me garde cependant de vous accuser, encore moins de vous réprouver ! car si les principes que l'on enseigne et professe dans notre église, nous permettent de nous plaindre, ils nous imposent aussi l'obligation d'aimer tous les hommes sans exception, et d'excuser leurs erreurs.

Peut-être qu'il n'en est pas de même dans l'église de saint Pierre !... c'est pour cela que, par précaution, nous vous l'abandonnons volontiers ; mais en vous priant, toutefois, d'agir comme nous agissons, et de nous laisser paisibles possesseurs du patrimoine, qu'à la charge de pratriquer sa douce et bienfaisante charité, nous a légué l'apôtre bien-aimé du Seigneur.

Pour ce qui vous regarde, Monseigneur, ainsi que votre église, soyez sûr que vous n'aurez jamais à vous plaindre de notre voisinage ; et, vous-même, deviendriez-vous notre persécuteur, ce qu'à Dieu ne plaise, ainsi qu'à vos saints, croyez que, soumis à la morale sublime du Christ, nous ne pourrions que vous pardonner.

Restez donc, à votre tour, paisible possesseur de vos domaines. Aucun de nous, je vous en suis garant, ne se permettra de le trouver mauvais. Nous avons assez des

nôtres : ils nous donnent trop de besogne, pour que nous ayons le temps d'aller chez vous ou ailleurs, nous occuper de ce qui n'est pas notre affaire.

Successeurs des apôtres, ainsi que vous l'êtes vous-même, mais tenant, peut-être, un peu plus de leurs habitudes, mes collègues et moi ne sommes pas destinés à vivre et à nous *engraisser d'une longue et sainte oisiveté.* Nous sommes forcés de partager notre temps entre les travaux de l'épiscopat et ce que nous devons à notre famille : car vous saurez, Monseigneur, que notre église, qui croit que la chasteté, telle qu'on l'entend et la pratique, dit-on, à Rome, et ailleurs, est une duperie, quand (si l'on en croit la calomnie) elle n'est pas une abomination, et que prendre une femme en mariage est un acte beaucoup plus chrétien que de recourir aux femmes des autres, vous saurez, dis-je, Monseigneur, que notre église autorise, conseille, et prescrit même, en quelque sorte, le mariage de ses lévites.

C'est pour cela que nous sommes obligés de faire autre chose que des oraisons.

Qui laborat orat, a dit quelqu'un; et c'est en travaillant que l'on prie parmi nous.

Sans doute, ainsi que vous le faites vous-même, nous prêchons la charité et la morale de l'Evangile; nous les pratiquons même de notre mieux : en outre, et selon les besoins des juridictions, nous *instituons des diacres, nous ordonnons des prêtres, nous sacrons* (1) *des évêques;*

---

(1) Ne croyez pas, cependant, Monseigneur, d'après cette nomenclature hiérarchique, que nous établissions une grande différence entre un *prêtre* et un *évêque*. Celui-ci n'est dans notre église, et vraisemblablement dans la vôtre, qu'un supérieur de ses collègues.

nous prescrivons l'exécution des lois de l'église, après nous y être soumis nous-mêmes, nous célébrons le culte, etc.; mais nous avons encore d'autres devoirs à remplir. A l'imitation des *premiers* apôtres, nous travaillons pour soutenir et élever convenablement les enfans que chacun de nous tient de Dieu et de sa femme.

Vous avez, sans doute, entendu dire, Monseigneur, que c'est ainsi qu'en agissaient les premiers disciples du Christ; que, pour se procurer de quoi vivre, saint Pierre vendait des poissons, que saint Mathieu faisait autre chose, que saint Luc soignait des malades; et, quand il ne pouvait pas les guérir, ce qui nous arrive bien aussi

---

Notre code nous enseigne que, dans son ordination, le prêtre reçoit le complément du sacerdoce, et que le sacre épiscopal n'est qu'une cérémonie disciplinaire par laquelle on autorise le prêtre à mettre en *exercice la plénitude de l'autorité qu'il a reçue en recevant le Saint-Esprit.* Aussi et attendu que si le Saint-Esprit est resté dans le prêtre, il est inutile de le lui donner de nouveau (*a*); et que si le Saint-Esprit l'a quitté, c'est pour de bonnes raisons, et que, sans doute, il ne serait pas flatté de se confier de rechef à un tel hôte; aussi, dis-je, se garde-t-on bien chez nous, quand on sacre un évêque de lui dire, comme on le dit chez vous : *reçois l'Esprit saint* (*que tu as déjà reçu quand on t'a ordonné prêtre et qui est ou doit être en toi*); ou bien *reçois l'Esprit saint* (*qui ne veut pas rester en toi*). Tout cela serait absurde, si ce n'était pas ridicule.

Mais je me garderai bien de croire que c'est absurde chez vous. Je vous ai déjà dit que ce qui se passe dans votre église ne nous regarde pas.

Cependant, puisque nous sommes sur un tel sujet, et si je ne craignais de paraître vouloir faire de l'érudition et de chercher à rappetisser votre

(*a*) Qu'on ne nous objecte pas le baptême et la confirmation. Nous serions forcés de répondre que dans notre église le dogme étant, sans restriction et constamment, en harmonie avec la raison, ce que nous venons de dire serait applicable à ces sacremens, si nous considérions ces actes religieux de la même manière que l'église romaine.

quelquefois, qu'il était du moins là pour recommander leur ame à Dieu.

Eh bien ! Monseigneur, moi aussi je mène une vie qui me rappelle celle de saint Luc.

N'ayant pas, comme vous, l'avantage d'être rétribué par le Gouvernement (nonobstant le texte formel de la Charte), et je ne sais par qui encore, pour donner aux uns de l'eau bénite de cour, et aux autres de l'eau bénite d'église, je cherche, sans rougir, des ressources dans l'honorable exercice d'une profession d'autant plus flatteuse pour votre humble frère, que, revêtu du double caractère de pontife et de médecin, et honoré de la confiance d'un assez grand nombre de personnes, dignes également de son estime et de son affection, il lui

---

mitre et ma tiare, je serais tenté de rappeller à votre grandeur qui s'en souvient peut-être mieux que moi :

Que saint Paul (act. 20, 17), étant à Milet, recommandait aux PRÊTRES de l'église d'Ephèze qu'il avait priés de venir le trouver, qu'il leur recommandait, dis-je, de prendre garde à eux-mêmes et au troupeau sur lequel le *Saint-Esprit les avait établis* ÉVÊQUES.

En écrivant à Tite, ne donne-t-il pas *indistinctement* aux *mêmes individus* le titre de *prêtre* et *d'évêque* ?

En écrivant aux Philippiens, ne salue-t-il pas les *évêques* et les *diacres*, sans faire mention des *prêtres* qu'il confond avec les *évêques*?

Et saint Chrisostôme (*hom.* 10, *comment. in ép. ad Timot.*), saint Jérôme (*ép.* 85, *ad Evag.*), saint Augustin, etc., ne disent-ils pas qu'*au commencement* le *prêtre* et *l'évêque* étaient la même chose ; que *l'ordination* du *prêtre* et de *l'évêque* est *la même*? que, depuis qu'on a voulu (pour l'avantage de l'administration, je pense) distinguer le prêtre de l'évêque, celui-ci n'est que le président des autres prêtres ses égaux, ou le surveillant de ses collaborateurs?

Saint Jérôme, dans son épitre à Ev., ne rapporte-t-il pas que depuis saint Marc, jusqu'à saint Denis et je ne sais quel autre saint (pendant l'espace de 200 ans), les prêtres de l'église d'Alexandrie *nom-*

semble qu'il est encore *plus* apôtre, en suivant la double carrière d'un des premiers envoyés du Seigneur.

Mais, pardon, Monseigneur, si, sans le vouloir, et dans ma naïve, ou, si vous le préférez, dans ma niaise simplicité, je viens, peut-être, vous donner du regret de ne pas être aussi bon apôtre que moi!... sans doute, je voudrais que cela fût. Mais, après tout, on ne peut pas, vous le savez, être assis à la fois à droite et à gauche, servir Dieu et autre chose. Vous avez la mamnone. Eh bien! que le Seigneur vous la conserve, si cela peut vous faire plaisir.

Moi, pauvre apôtre de ce temps-là, après avoir fait l'œuvre de Dieu, je vais, en toute hâte, faire celle du prochain. Je visite des malades, le plus souvent à pied; je brave la fatigue et les dégoûts de mille émanations plus ou moins dangereuses; j'habite une modeste demeure, etc.

Et vous, Monseigneur! apôtre de ce temps-ci, vous ne pouvez franchir l'espace qu'à l'aide d'un équipage

---

maient évêque celui d'entre eux qu'ils jugeaient digne de leur choix, et qu'ils le *plaçaient sur un siège plus élevé*? C'était là toute la cérémonie de l'ordination ou consécration de l'évêque, etc., etc., etc.

Eh bien! Monseigneur, d'après ces petites citations que mon Saint-Esprit (si toutefois vos chanoines ne l'accusent pas de dormir à l'exemple du bon Homère) a bien voulu me rappeler tout exprès pour rabaisser mon orgueil, citations que j'ai lieu de croire exactes, sans compter celles que je passe sous silence, croyez-vous, de bonne foi, que notre épiscopat soit *radicalement* plus que le sacerdoce, et que lorsque vous et moi étions de *simples prêtres*, comme on dit, nous fussions moins imbus de l'Esprit-Saint qu'aujourd'hui? et qu'à l'exception de notre mitre, de notre crosse et de vos revenus, nous eussions moins de puissance? spirituelle s'entend.... Mais comme une telle discussion est étrangère au motif de cette épitre patriarchale, nous la garderons pour notre première entrevue, si vous le voulez bien.

commode et brillant. Vous êtes plus souvent dans les sallons dorés que dans les greniers où gissent tant d'infortunes. Vous possédez des palais (1). Vous nagez dans le luxe et l'abondance; vous avez, en un mot, à votre disposition tous les moyens de jouissance qu'une grande fortune et une haute position sociale et *académique* peuvent semer sous vos pas!...

Mais j'ai toujours entendu dire que ce n'est pas pour aller de la sorte que l'on a reçu le Saint-Esprit : du moins, c'est ainsi que le pense votre serviteur et frère.

Ne vous plaignez donc point, si quelques hommes osent croire que, puisque vous ne suivez pas les traces des premiers évêques, il est de leur devoir de ne pas suivre les vôtres, et de ne pas avoir plus de confiance en la sainteté de votre mission qu'en celle de vos reliques.

Quant à moi, Monseigneur, nonobstant l'énorme différence que l'on remarque entre votre manière d'être dans le monde et la mienne; et, secouant, avec indignation, croyez-le bien, toute malheureuse tendance à la jalousie de métier, oui, Monseigneur, je le confesse, *confiteor*, aux yeux des croyans et des non-croyans, des sots et des gens d'esprit, en un mot de quiconque voudra l'entendre, et pour que tout le monde se le tienne pour dit, je confesse franchement et loyalement que *votre mission*,

---

(1) Je sais que, dans un jour néfaste, on a osé attenter à ce qui était votre propriété!... Je déplore de toutes mes facultés un acte que désavoue ma nation et dont elle n'est pas coupable. Qu'elles qu'aient pu être les causes provocatrices d'un tel oubli des devoirs sociaux, je voudrais qu'il me fût possible d'effacer, même au prix de mon sang, la page de nos annales qui doit en contenir le narré.

provenant d'une source apostolique (que ce soit de Pierre, de Paul ou de Jacques, ce qui m'importe fort peu), je confesse que VOTRE MISSION VAUT LA MIENNE, et que nul n'a pas plus le droit de vous contester qu'à moi le pouvoir d'évangéliser partout où vous vous trouverez, à huis-clos comme en plein vent, à pied ou en voiture, voire même à cheval si cela peut vous convenir.

Dans tous les cas, et s'il en était besoin, vous pouvez compter qu'en bon et loyal confrère, je serai toujours prêt à vous donner telle autorisation que vous croiriez devoir réclamer de moi; regrettant que la plénitude de mes pouvoirs et le haut rang hyérarchique que, malgré mon peu de mérite et mes nombreux péchés, je tiens dans l'échelle administrative de l'église, ne me permettent pas de vous demander un pareil service, ce que je serais sûr d'obtenir avec le zèle et l'empressement que l'on doit attendre de votre charité toute évangélique.

D'après ces dispositions souverainement patriarchales de votre frère, jugez, Monseigneur, si jamais il peut lui venir dans la pensée de chercher à vous donner un croc-en-jambe, ni même le plus léger coup de crosse! c'est trop au-dessous de lui.

D'ailleurs il lui siérait fort mal, je pense, dans un pays surtout où toutes les religions sont libres, de se mêler hostilement d'une communion dont sa conscience désavoue, sans doute, la plupart des maximes, mais avec laquelle il sera toujours prêt à fraterniser.

Aussi, à propos de quoi, je vous le demande, imitant la conduite de certains hommes dont il déplore l'aveuglement, irait-il les traiter d'*intrus*, d'*impies*, de *sacrilèges*, etc., et les désigner non aux saints bûchers de l'in-

quisition (la mode en est passée, dieu merci), mais les signaler aux poignards ou au poison des fanatiques?.....

Non: très-cher frère Hyacinthe, non: veuillez en être certain; j'ai trop de charité, je suis trop votre frère, pour que je me permette jamais un tel oubli de mes devoirs.

Ainsi, ne craignez rien, je vous en prie; ou si vous avez pu craindre, rassurez-vous, conservez votre appétit, et dormez tranquille.

Mais, soit dit tout bas entre nous, Monseigneur, avec toute la bénignité que vous me connaissez, et sans malicieuses interprétations, ni rancune provenant de votre grandeur, n'aurais-je pas, je vous le demande, en vertu du proverbe *par pari refertur*, ce qui, j'en fais l'aveu, ne serait nullement chrétien de la part, surtout, d'un pontife, n'aurais-je pas et sans trop blesser la conscience, le droit de vous renvoyer la balle et de décocher les miens, comme on a fait des vôtres, sur les toits, sur les places publiques, les carrefours, les quais, les ponts, dans les rues? leur donner ordre d'assiéger les presses, les bureaux de poste et des journaux? de vociférer à tue-tête et de jeter à pleines mains des diatribes contre l'église de saint Pierre? de traiter (bien calomnieusement, sans doute) cette bonne église d'*intolérante*, de *jésuitique*, de *furibonde*, même d'*empoisonneuse*, et de tout ce que la plus noire méchanceté pourrait inventer de plus horrible? n'aurais-je pas, dis-je, le droit d'en agir ainsi, en compensation des titres d'*athée*, de *sacrilège*, d'*infernale*, de *suppôt du Temple*, et même, je crois, de *maçonique*, etc., que veulent bien donner à notre église vos gracieux et mansuets missionnans, dans l'espérance,

dit-on (ce qui est encore une calomnie, mais qui serait une sottise par le temps qui court), dans l'espérance de contribuer par ces honorables et pieux moyens, à relever bientôt le bûcher de Jacques de Molay et de ses braves, et de voir les successeurs de ces nobles martyrs de la foi chrétienne, rôtis avec nous jusqu'aux os, pour la plus grande glorification de la sainte Trinité, le soutien de la morale évangélique et la félicité de toutes les grandeurs romaines, passées, présentes et futures.

Encore une fois, Monsieur l'archevêque, telle n'est point ma mission. Mes principes religieux me commandent autre chose; et l'apôtre dont je suis le successeur m'ordonne de vous chérir, *quand même.*

Mais si je puis, si je dois excuser et même pardonner la pitoyable colère qui enflamme vos suisses, bedeaux, thuriféraires, sacristains et *tutti quanti*, colère qu'en qualité de ministre d'un Dieu de paix, vous aurez peut-être la bonté de baptiser du nom de sainte; si mes collègues dans l'apostolat et moi croyons ne pas devoir détourner la tête de coups que la volonté de Dieu et la maladresse de certains familiers ont rendus impuissans *jusqu'à ce jour;* si pour l'expiation de quelques plaisirs de ce bas monde que nous avons pu avoir la coupable pensée de trouver bons; si pour la satisfaction de notre père commun, de nos frères et de ceux qui ne le sont pas, les bons chrétiens de Rome nous présentent comme des ames pétries d'iniquité, de philosophisme, d'incrédulité et d'athéisme, des suppôts de satan, endurcis dans le crime, créés pour désoler le ciel et infecter la terre, et qu'il faut repousser de partout comme autant de pestes et de choléra-morbus, s'ils ne se hâtent d'aller implorer leur pardon, faire qua-

rantaine sur quelque ponton du Tibre, se purifier à coups de discipline, et recevoir ensuite la noyade sainte, en réparation du scandale de leurs croyances, etc.; si, dis-je, il est de notre devoir d'opposer la charité à des actes dirigés contre nos personnes et qui feraient, peut-être, honte à des siècles heureusement loin de nous, il ne peut nous être permis de passer sous silence l'attaque, que, par l'organe de vos crieurs, j'allais presque dire de vos muets, on a dirigée contre les pouvoirs qu'a reçus notre église, tout aussi légitimement que la vôtre, quelqu'éloignée que paraisse être aujourd'hui cette dernière de la pureté de la doctrine évangélique.

Tenez: très-cher frère Hyacinthe! parlons peu, mais parlons vrai. N'est-ce pas que vous êtes convaincu aussi bien que nous, de la légitimité de notre mission? Ou du moins, en prêtre qui sait son métier, vous aimez trop à vous informer de ce qui se passe, pour n'avoir pas cherché à en connaître l'origine.... Mais je veux admettre que vous l'ignoriez. En ce cas, si vous désirez remonter jusqu'à la source de nos pouvoirs, je m'offre de vous y conduire: et, pour si peu que vous soyez différent des hommes qui ont des yeux et ne voient pas, qui ont des oreilles et n'entendent pas, qui ont tout ce que vous avez et ne s'en servent pas, etc., je suis certain que vous deviendrez moins incrédule (quoiqu'entre nous, et en qualité d'archevêque d'une église opposée, il vous soit difficile, je le sens, d'avouer, que nous avons raison; et nous nous garderons bien de l'exiger).

Mais s'il est vrai que Fénélon, Massillon, Salamon, Mauviel, Munter, Grégoire, S. Bochard, le roi de Prusse, et tant d'autres vénérables pontifes ont reconnu l'authenti-

cité de nos livres traditionnels, quelque supériorité que je reconnaisse en votre esprit, en vos lumières, etc., il n'est pas probable que vous croyez pouvoir vouer aux flammes, en vertu de votre autorité privée, ce que ces illustres prédécesseurs de vous et de moi dans la vie de l'autre monde ont considéré comme digne de leur examen et peut-être même de leur vénération.

En attendant qu'il vous plaise, Monseigneur, d'avoir une conférence avec un de nos pasteurs, dans laquelle il ne doit point s'agir d'ergotisme (1), mais de constater un fait (l'existence ou la non existence des livres authentiques qui contiennent la doctrine chrétienne, catholique et apostolique, et les titres de notre mission), je me plais à répandre, par anticipation, la joie et le bonheur dans votre belle ame, en vous apprenant ou en vous rappelant que vous trouverez dans ces livres la preuve, évidente pour tout esprit de bonne foi, comme est le vôtre, Monseigneur, savoir: que notre église est celle de saint Jean l'apôtre; que saint Jean a été institué par le Christ en

---

(1) Si une rencontre polémique pouvait servir à convaincre, déjà, Monseigneur, vous et moi aurions le casque en tête et la lance au poing: mais puisqu'un trop grand nombre de sectes chrétiennes ont ajouté leurs couleurs à celles de la bannière du Christ, et que, depuis ce long temps, les discussions, les disputes et encore moins les fusillades et les échafauds n'ont ramené que bien peu de personnes sous la bannière opposée, nous pensons qu'il en serait de même aujourd'hui. C'est pour cela que notre église s'est imposée la loi de s'abstenir de toutes discussions susceptibles de dégénérer en germes de haine, et surtout de toutes discussions dogmatiques dont la plupart ne pouvant être traitées que par la seule raison de saint Augustin: *credo quia absurdum*, ne doivent et ne peuvent appartenir qu'au domaine de la foi. Dans tous les cas, nous avons l'habitude de répondre par le silence, et, quant cela se peut, par des bienfaits.

qualité de père des chrétiens; que cette église, outre la doctrine et les lois saintes qu'elle a reçues de son divin législateur, a su conserver dans leur admirable simplicité, les usages et les rites, la cène eucharistique, les *symboles* sacramentels, etc., des premiers chrétiens; que par la suite non interrompue des successeurs de Jean, père et patriarche des apôtres, la principauté de l'apostolat est parvenue intacte jusqu'à nous; que notre église est gouvernée légalement par douze évêques, princes apostoliques, successeurs des apôtres, et présidés par le patriarche, l'un d'eux; qu'elle est servie et administrée, sous leur autorité, par des évêques, des prêtres-docteurs de la loi, des diacres et autres lévites d'un ordre moins élevé; que cette église est libre et indépendante, qu'elle doit et *qu'elle veut* rester telle; que si le Grand-Maître de l'Ordre du Temple réunit à ce titre celui de Souverain Pontife et Patriarche de la catholicité chrétienne, c'est par un concours de circonstances qui n'ont aucun rapport avec les règles de l'église, etc.

Vous remarquerez aussi, je crois, sans surprise, Monseigneur, que l'Évangile, qui nous vient de saint Jean et qui nous régit, diffère d'une manière assez remarquable de l'Évangile de votre Église; que notre foi dogmatique ne diffère pas moins de la vôtre; que, ne croyant pas que son règne soit de ce monde, n'ayant jamais eu recours à l'inconcevable *compelle intrare*, et étant constamment restée dans un salutaire isolément, et dans sa simplicité et son unité premières, notre Église n'a jamais été polluée, comme les Églises missionnantes, par le mélange de doctrines étrangères, et altérée par des causes d'orgueil, d'ambition, d'avarice, d'intolé-

rance, etc., de ses pontifes; que, par conséquent, elle a été assez heureuse pour n'avoir pas à déplorer des schismes ou dissidences en ce qui concerne le dogme; qu'étrangère aux principes du prosélytisme impératif, elle ne reconnaît point la nécessité d'imposer des missionnaires à ceux qui n'en veulent pas; mais qu'elle se fait un devoir d'admettre dans son sein les hommes qui croient trouver le bonheur en se confiant en la sainteté d'une religion toute empreinte de l'amour de Dieu et du prochain, dont la morale est essentiellement renfermée dans ces mots : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne vou-« drais pas qu'on te fît; fais aux autres, autant que tu « le pourras, ce que tu voudrais qui te fût fait, » conséquemment qui ne sait point haïr, qui aime à pardonner même les plus cruelles offenses, qui tolère avec indulgence et respecte toutes les croyances religieuses, lorsque, surtout, elles ont pour but *l'adoration de Dieu, l'amour du prochain et la soumission aux lois du pays;* d'une religion, en un mot, qui semble renfermer en elle seule toutes les autres religions, ou qui possède tout ce qu'elles ont de bien, et qui est en parfaite harmonie avec les besoins du cœur et avec les exigeances les plus rigoureuses de la raison....., etc., etc., etc.

Je ne veux ni ne dois terminer cette épître, sans vous exposer, Monseigneur et bon frère, selon toute la sincérité d'un cœur simple et candide, que, quelle que soit la profondeur de ma conviction sur la sainte origine de nos doctrines, et ne pouvant croire à l'infaillibilité de qui que ce soit, je suis loin d'imaginer que mon ame n'est pas susceptible d'erreur. Aussi, Monsieur l'Archevêque, si, comme il se pourrait que l'on pensât aujourd'hui

dans l'Église de Rome autrement qu'on ne pensait hier, ce qui, d'ailleurs, semble être un usage adopté à peu près partout, si, dis-je, vous croyez avec nous que l'infaillibilité n'appartienne à personne, et, conséquemment, que le jugement d'un archevêque, de deux, de trois, de vingt, de mille archevêques, enfin de tous les archevêques du monde, pris ensemble ou séparément, puisse être erroné, aussi bien que le jugement d'un patriarche et de tous les pontifes et docteurs de la terre; dans ce cas, il nous serait, je crois, possible de nous entendre.

Afin de pouvoir atteindre ce but véritablement évangélique, et sans enfreindre, en aucune manière, des dispositions respectables de vos lois ecclésiastiques (car je me plais à l'avouer : il y a du bon chez vous), dispositions qui, après avoir posé en principe que l'Église a *horreur du sang*, défendent aux prêtres, mais, je ne sais trop pourquoi, permettent aux autres de le verser même à torrens : sans porter aucune atteinte aux règles de notre Église qui interdisent les discussions en matière de religion et de dogme surtout, et réprouvent toutes manœuvres, quelques innocentes, pieuses et même saintes, qu'elles puissent ou paraissent être, qui répugnent à la raison, et tendraient à encourager l'incrédulité; conséquemment, sans qu'il soit besoin que nous nous rendions sur le pré, pour défendre corps à corps, et un peu trop matériellement peut-être, la cause du Saint - Esprit; ni que nous allions en Sorbonne soutenir des thèses à n'en plus finir et qui ne mènent jamais à rien; encore moins qu'à l'exemple des bons évêques auxquels votre Église doit l'avantage de croire posséder les Évangiles véritables, il faille poser nos livres et les vôtres sur un autel, et reconnaître seulement pour authentiques

ceux que l'on y retrouverait le lendemain matin, etc. (1), afin, dis-je, d'atteindre ce but objet de vos désirs et des miens; et puisque, en supposant que nos yeux soient fermés, les moyens que l'on a pu imaginer jusqu'ici pour nous les faire ouvrir sont ou paraissent être impuissans, que faut-il faire?... Ce qu'il faut faire?... *Quærite et invenietis*, cherchez et vous trouverez! a dit le Seigneur.

Eh bien! mon bon frère!... ce moyen est tout trouvé: il est en vos mains comme dans les miennes!... Mais ce qui me fâche, c'est que ni vous ni moi n'y ayons pensé plus tôt.

Oui, frère Hyacinthe, oui, il est une puissance, puissance irrésistible et toujours maîtrisée par nous (ainsi qu'on l'enseigne dans votre Église), puissance que vous ne récuserez pas, je l'espère, quand je vous l'aurai nommée, et qui, quoique *soumise à notre volonté*, peut *seule* faire pencher *à son gré* la balance dans laquelle sont placées nos destinées.

C'est cette puissance inconcevable qu'il nous faut invoquer. Nous sommes, vous et moi, sous son empire trois fois saint, quoiqu'elle soit sous le nôtre... Que dis-je? elle a établi sa demeure en nous, et nous en sommes pénétrés. C'est par elle, pour elle, et, je tremble de le dire, c'est malgré elle, que, selon qu'il nous plaît, nous ouvrons et fermons les portes du ciel et de l'enfer. C'est par elle et

---

(1) Ce n'est pas avec de tels moyens que l'on peut et que l'on doit combattre pour la vérité. Des tours de force ou de passe-passe, de misérables argumentations scolastiques, *l'ultima ratio regum* suivie, même, de la plus éclatante victoire, ne sont aux yeux du véritable chrétien, de l'homme juste, que de bien pauvres raisons. Je suis sûr, Monseigneur et frère, que tel est aussi votre avis.

malgré elle que tout ce que nous lions et délions sur la terre est lié ou délié dans le ciel ! que nous pouvons tout sur les autres !... et que nous ne pouvons rien sur nous ! C'est elle, enfin, qui gouverne le monde, qui est gouvernée par nous et qui, par nos ordres, se communique et se trouve forcée de se communiquer à nos frères même les plus indignes ! Puissance sublime qui n'est grande que par les prêtres, et, hors de laquelle le prêtre serait sans puissance ! Mystère inoui !..... Mais vous m'avez compris, mon frère !... et déjà votre tête s'incline devant le Saint-Esprit de Dieu, que nous avons reçu, vous en latin et moi en grec, il y a déjà bien long-temps ; trésor inépuisable de toutes les graces, que nous avons peut-être trop négligé, mais qui, plein d'amour pour nous, malgré notre indifférence et notre ingratitude, et, quoique nous ayons pu faire, n'en a pas moins resté constamment uni à nous, pour nous aider dans le besoin et empêcher notre chute dans le royaume des ténèbres.

Oui, mon bon frère, le Saint-Esprit nous appelle... Que votre cœur, à l'exemple du mien, revienne à lui avec confiance, abandon et amour ! Implorons sa grace touchante et sa bonté infinie ! Invoquons un rayon de sa lumière, pour qu'il nous éclaire, qu'il protège notre faiblesse, abatte notre orgueil comme il abattit en ce temps-là notre frère saint Paul, qu'il nous montre la voie du salut, et que le jour du combat, s'il ordonne que nous combattions, il fasse éclater sa justice, sa gloire et son pouvoir divin, après avoir posé la couronne immortelle sur la tête de son élu !

C'est là, je crois, mon bon frère, le parti le plus sage et le vrai moyen d'en finir.

En conséquence, et puisqu'il n'y en a pas d'autre, je propose que nous nous mettions à prier l'esprit de Dieu du matin au soir et du soir au matin, chacun de notre côté, et chacun à *notre manière*, jusqu'à ce qu'il nous ait ébranlés de son action.

Celui qui se sentira le plus tôt inspiré, le fera savoir à l'autre..... Et puis ! quelle que soit sa volonté et la manière dont il l'aura exprimée, je déclare, pour mon compte, que je m'y soumets d'avance.

J'ose croire qu'il en sera de même de vous, Monseigneur.

S'il est écrit dans le livre de l'Éternel que ma bouche, ainsi qu'on le croit chez nous, soit et doive être reconnue comme l'organe de ses oracles, je ne doute pas que vous ne vous soumettiez avec résignation, et que vous ne déposiez, sans réserve, au pied du trône Patriarchal, qui est le premier marche-pied du trône du Très-Haut, les erreurs que, dans votre sainte conviction, vous vous représentez peut-être comme étant la vérité même.

Quant à moi, veuillez en être convaincu ; pour si peu que les chances tournent en votre faveur, pour si peu que, par l'ordre de Dieu et de son Esprit qui est le nôtre, votre puissance l'emporte sur la mienne, je suis prêt à m'avouer vaincu et à vous céder, à l'instant même, mon anneau rouge, mon bâton d'or, ma croix patriarchale, mon diadême et ma tiare, et à vous élever, de mon mieux, sur le trône des princes des apôtres, pour la plus grande gloire de Dieu, la sanctification de nos oailles et la satisfaction personnelle de votre grandeur.

Mais, le cas échéant, et après être descendu du trône,

par suite de votre glorieuse victoire sur votre serviteur, (et sans prétendre vous dicter ce que vous auriez vous-même à pratiquer en une pareille circonstance, et vous engager encore moins à vous faire d'*évêque meûnier*), comme il est juste et raisonnable que je travaille à l'œuvre de mon salut, et que, d'après les exemples que vous donnez sans cesse, Monseigneur, même au milieu de vos plus douces jouissances, je ne connais pas de meilleur moyen que la pénitence et une pénitence publique ; et aussi, afin de profiter de cette occasion pour rappeler à certains hommes qui se permettent de l'oublier (ainsi que peut-être je l'ai malheureusement fait moi-même), que tout doit fléchir devant celui qui peut, à son gré, *déposer les superbes et exalter les humbles*, j'ai résolu, avec la grace du Très-Haut, de me condamner à prendre votre modeste place, à ne me couvrir désormais que de cette mître sainte, témoin irrécusable de votre humilité qui deviendra la mienne, à ne marcher qu'appuyé sur votre crosse de vermeil, à ne porter qu'un anneau d'or, orné d'une belle améthyste, à n'être vêtu que d'une soutane violette, à n'être, en un mot, qu'archevêque de Paris !... et à consacrer imperturbablement mes jours et mes nuits à ces tendres et chères brebis qu'avec tant de mansuétude, d'élans de cœur, de soupirs et de bénédictions, vous avez eu la sagesse, le talent et le bonheur de façonner aux béatitudes de ce monde, pour leur donner charitablement un avant-goût des béatitudes de l'autre, que je vous souhaite, ainsi qu'à elles et à moi : ainsi soit-il.

Nota. Pardon, Monseigneur, si j'ai pensé trop tard que ce n'est pas de moi que j'avais à m'occuper, en ré-

pondant à un pamphlet dans lequel je ne me trouve, en quelque sorte, que comme un accident, et qui est essentiellement consacré à M. l'évêque, primat-coadjuteur des Gaules.

Mais à tout péché miséricorde ! et c'est pour effacer le mien, qu'après un sincère *meâ culpâ*, j'ajoute cette note.

Le pamphlétaire prétend que c'est moi qui, *en qualité* de *templier*, ai sacré M. Chatel *évêque*.

Ou j'ai sacré ce pontife, ou je ne l'ai pas sacré.

Dans le premier cas (tout en déclarant que nul n'ayant le droit de me demander compte de ma conduite sous ce rapport, j'ai aussi le droit, *comme j'en ai la volonté*, de ne pas répondre à des questions au moins indiscrètes, si elles ne sont pas malveillantes), dans le premier cas, dis-je, ce n'est point en qualité de *templier* que j'eusse sacré *évêque* M. Chatel : je n'en aurais pas plus le droit qu'un colonel n'aurait (en cette seule qualité) la puissance d'ordonner l'aumônier de son régiment ; mais j'aurais procédé à la consécration, en ma qualité d'*évêque, patriarche de la religion chrétienne, catholique-apostolique ou primitive.* Par cette consécration, Monseigneur François-Ferdinand Chatel serait aussi légitimement évêque que Monseigneur Hyacinthe de Quélen, avec la seule différence que celui-ci est évêque selon l'ordre dit de saint Pierre, et que celui-là serait évêque selon l'ordre que nous appelons de saint Jean. Or, comme chacun des apôtres avait le droit de se créer des successeurs, saint Jean ayant créé d'autres évêques, et les évêques de notre Église étant dans l'ordre des successeurs de saint Jean, M. Chatel serait évêque sans qu'il fût permis d'élever le

moindre doute à cet égard : il le serait du moins pour nous chrétiens de Jérusalem, s'il ne l'était pas pour les chrétiens de Rome.

Mais, attendu (et pour mettre tout le monde d'accord, selon les règles d'une charité bien ordonnée), attendu que j'ai été sacré par un évêque qui a fait sa profession de foi dans l'église primitive, après avoir exercé l'épiscopat dans l'Église de saint Pierre, les partisans de cette dernière Église ne pouvant opposer aucune objection pour infirmer la validité de ma consécration, n'en auraient pas non plus à opposer à celle de M. le primat coadjuteur des Gaules.

Dans le second cas, c'est-à-dire, si je n'ai pas procédé à la consécration de ce prélat (et je défie qui que ce soit d'oser soutenir, *en ma présence*, qu'il a la certitude que M. Chatel a été sacré par moi), je demande quelle confiance on peut avoir dans un misérable à l'infamie duquel n'ont pas craint de s'associer des hommes qui prétendent commander le respect, et qui ont partagé avec lui le criminel avilissement auquel il s'est soumis, en acceptant la mission de surprendre des secrets de famille, et en se constituant l'espion et le délateur de frères qui se privaient pour l'alimenter et le vêtir, et lui témoignaient une confiance et une affection qu'ils avaient la bonté de croire partagée ?... Nouveau Judas, il a trahi ses amis !... pour quelques pièces de monnaie, il a pu se décider à dire même ce qu'il n'a point vu ! Il s'est joué à la fois et de ceux qui le soldaient et de ceux qui lui donnaient un asile ! Mais nous prions Dieu qu'il lui fasse miséricorde, et qu'il lui pardonne comme nous lui pardonnons !

Je crois, toutefois, devoir déclarer que mes collègues

dans l'épiscopat, et moi, ayant pris connaissance de la doctrine de l'Église catholique française, et ayant reconnu dans cette doctrine celle de l'Église catholique primitive, et dans ses ministres la *volonté formelle* de l'enseigner selon une sage progression, lorsqu'ils en auront reçu l'ordre des supérieurs; et persuadés, en outre, de la pureté des mœurs, de l'étendue de l'instruction et du zèle de M. Chatel, et, ne pouvant pas douter de son élévation aux honneurs de l'épiscopat, nous déclarons que notre Église considère ce pasteur comme étant digne de lui appartenir, ou même, si l'on veut, comme lui appartenant, et qu'elle est prête à le proclamer, ainsi que vous, Monseigneur, en qualité d'*évêque catholique*, si jamais ou vous, ou lui, en témoignez le désir, et s'il ne survient pas des raisons contraires.

La présente n'étant point à d'autres fins, je vous prie, Monseigneur et très-cher Frère, d'agréer l'accolade fraternelle et la bénédiction pontificale et patriarchale de votre affectionné,

✠ F. BERNARD-RAYMOND.

Donné en la Chapelle Pontificale et Patriarchale, le 29 du mois de juillet, an de N. S. J. le C. 1831, vingt-septième de mon Pontificat, sous le scel Apostolique-Patriarchal, et le contre-seing du Secrétaire Patriarchal.

De par le Très-Saint-Père, Prince des Apôtres, Souverain Pontife et Patriarche :

Le Pontife, Conseiller-Apostolique, en l'ordre des Evêques, Secrétaire-Patriarchal,

✠ F. ✠ ANTOINE DE PALMYRE.

Scellé du Sceau Apostolique-Patriarchal :

Le Pontife, Conseiller-Apostolique, en l'ordre des Prêtres, Grand-Chancelier,

✠ F. ✠ CHARLES DE DUBLIN.

Transcrit dans le registre des actes de la Cour Apostolique-Patriarchale :

Le Prince-Apostolique, Secrétaire de la Cour,

✠ F. ✠ NARCISSE DE BABYLONE.

Enregistré le 31 juillet 1831, sous le n° 1314 :

Le Pontife, Conseiller-Apostolique, en l'ordre des Diacres,

✠ F. ✠ HYACINTHE DU BRABANT.

Inscrit au grand registre de la Chapelle Pontificale :

Le Prêtre-Docteur de la loi, Grand-Capellan, Vicaire-Apostolique,

✠ F. POLIDORE DE SAINT-JEAN ✠.

Enregistré à la Cour Synodiale-Primatiale, le 14 août 1831,

Pour le Primat :

Le Coadjuteur-Général,

✠ F. ✠ J. A. JOSEPH DE MASCATE.

Par ordre de la Cour :

Le Coadjuteur-Général, Secrétaire,

✠ F. ✠ PIERRE-LOUIS DE TOURS.

POST-SCRIPTUM.

Post-scriptum. Pour l'acquit et le repos de la conscience des honorables familiers-colporteurs de pamphlets, et aussi pour votre satisfaction, je crois ne pouvoir me dispenser de vous apprendre, mon bon frère, que, loin de nuire au pontife dans l'exercice de la médecine, et au médecin dans l'exercice du pontificat, ainsi qu'on aurait pu le croire, et peut-être l'espérer, les pamphlets leur ont porté bonheur. Ainsi, Monseigneur, que votre sainte charité se réjouisse, et qu'elle entonne un bon *lætare* qui sera partagé de franc cœur par ses amis et les miens.

Mais, ce n'est pas tout, Monseigneur : au moment où l'orage, préparé par une sagesse et une charité sans pareilles, allait me frapper, me réduire en cendres, ou, peut-être..... (ô profondeur de la Providence! qui pourra jamais te comprendre et pénétrer jusqu'au fond de tes abîmes!) c'est en ce moment de terreur et de bouleversement que la foudre fraternelle s'est changée pour moi en une rosée bienfaisante!... Ma cellule s'est transformée tout-à-coup en vraie chapelle de Madone. Les ex-voto y pleuvent de tous côtés. J'ai reçu et je reçois encore tous les jours la visite flatteuse de je ne sais combien de pieux pélerins et pélerines, et de pauvres souffrans auxquels j'étais inconnu, et dont les uns réclament des orémus, et les autres des ordonnances.

Vous voyez donc, Monseigneur, que votre charité n'a pas été stérile. Vous êtes, pour les malades du corps et de l'ame, comme une vierge de bon secours, et une véritable panacée. Aussi tous, tous sans exception ont béni et bénissent votre grandeur, en apprenant, par l'obligeance de ses familiers, et par la publication de leurs libelles, que j'ai l'heureux privilége de chasser à la fois les diables et les maladies. Grace à vous, mon double glaive n'effraie

personne, je vous l'assure; loin de là, Monseigneur ! loin de là. L'alliance de la tiare et de la barette doctorale, de la houlette du patriarche et du bâton d'Esculape, produit le plus merveilleux effet. C'est à peu de chose près, ce que chez vous l'on appelle, je crois, un miracle; mais je ne saurais affirmer si c'en est un, ne me connaissant point en ces sortes de matières dont on ne s'occupe pas chez nous.

Il ne me manque, Monseigneur, que de vous voir mettre le comble à vos bienfaits, en arrivant à votre tour dans ma cellule patriarchale, pour faire tressaillir mes entrailles de joie, et de me fournir une occasion de vous exprimer personnellement ma reconnaissance, en vous donnant, d'après le besoin, ma bénédiction sainte, ou une prescription, ou toutes les deux à la fois, selon que daignerait l'ordonner celui qui tient dans ses mains les destinées des empires, des patriarches, des archevêques et de tous autres. *Amen.*

Si, comme je le désire, et que votre douce charité me permet de l'espérer, j'étais assez heureux pour être honoré de votre visite, le patriarche ne pouvant vous recevoir dans son palais, par la raison qu'il n'en a pas, j'ose croire que vous serez assez bon, Monseigneur, pour ne pas dédaigner d'être reçu dans la maison du docteur : ce dernier, soyez en certain, ne serait pas moins flatté de pouvoir offrir l'hommage de sa haute considération à une personne de votre esprit et de votre savoir, et de témoigner son estime au vénérable prélat, chargé de la direction du premier diocèce de France.
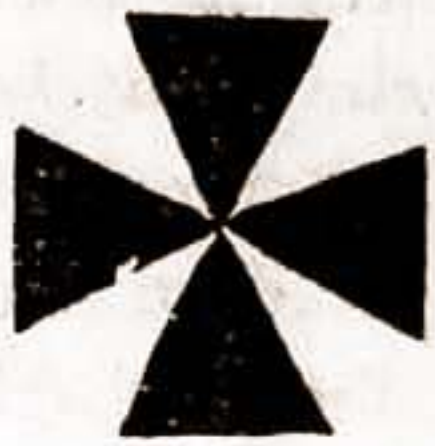
A. Guyot, Imprimeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37.